

Les Murs de Dinant et Les Villages contre l'oubli

Dans la préparation de ce dossier, nous avons tout de suite songé à demander au cinéaste et documentariste André Darteville de nous présenter ces deux films.

Son état de santé ne lui a pas permis d'écrire ce texte. Nous l'avons donc rencontré et interviewé le 2 septembre 2014.

CK : Jusqu'à présent, je vous connaissais surtout comme quelqu'un qui a travaillé sur la mémoire de la Seconde Guerre. J'ai eu envie de savoir pourquoi vous vous êtes intéressé à la Première. Est-ce que vous avez l'impression qu'il y a une manière spécifique d'appréhender cette mémoire de la Première Guerre par rapport à votre travail sur la Seconde ?

AD : Pourquoi est-ce que je me suis intéressé à la Première Guerre ? Je pense que c'est à cause du Centenaire. Je voulais faire un film sur les débuts de la Première Guerre dans la partie francophone du pays. Tout de suite, je me suis intéressé aux massacres parce que je les connaissais. J'ai toujours su de quoi il retournait. Je savais ce qui s'était passé à Dinant, parce que ma famille maternelle habitait près de Dinant. Il y avait donc un lien personnel. Et je me souviendrai toujours de la façon dont ma grand-mère et ma mère me parlaient parfois des massacres de Dinant, de l'entrée des Allemands dans leur village et de la terreur très profonde et totale qu'elles ressentaient, qu'elles avaient vécue à ce moment-là. Je voyais d'ailleurs la terreur qui s'emparait d'elles en parlant. Elles s'attendaient à être fusillées. Mais, en fait, les Allemands dans leur village n'ont pas massacré

la population. Elles s'étaient réfugiées dans un café. Et les Allemands en entrant dans le café se sont contentés de tirer sur les bouteilles qui étaient disposées derrière le comptoir, comme à la foire. Et puis les Allemands sont partis en rigolant. Après, elles ont su dans le détail ce qui s'était passé évidemment à Dinant et dans d'autres villages. C'était une mémoire familiale si j'ose dire.

CK : Jusqu'à présent vous aviez plutôt exploré la mémoire du côté de votre père ?

AD : Oui, ici, c'est ma mère, c'est du côté de ma mère. J'ai aussi vécu un peu en Gaume et je me suis beaucoup intéressé à la mémoire de la Première Guerre dans les villages. Cette mémoire a toujours été très présente. Les gens m'en parlaient très facilement notamment à Latour par exemple, près de Virton, où toute la population masculine avait été massacrée par les Allemands. Et dans les villages proches de Ethe, les Allemands avaient fait des massacres en série après la grande bataille des frontières. C'était un combat féroce, y compris pour les Allemands qui ont perdu beaucoup de monde et qui se sont vengés contre la population civile. Le lendemain de la bataille, ils ont commis des massacres, comme ça, en masse, ils ramassaient des hommes, des femmes, ils les regroupaient sur un pré à l'extérieur du village et ils les massacraient. Ils ont aussi brûlé le village. Là aussi, les gens m'en parlaient très volontiers. Je connaissais bien l'ex-instituteur de Latour; il avait créé un musée dans les années 70. Il y avait une salle consacrée aux 72 fusillés de Latour et il récoltait des objets des fusillés, des photos, des lettres. J'avais parlé avec lui et il m'avait répondu comme un instituteur. De façon très posée, très didactique, il m'avait raconté cette histoire. Je lui posais sans cesse des questions

sur les veuves, parce que je me demandais : mais qu'ont fait les veuves après ? Comment est-ce qu'elles ont pu survivre à la campagne en plus, où il n'y a pas d'usines, pas d'emplois salariés ? Il m'a répondu que les veuves ont remplacé les hommes aux champs, dans les fermes. Elles ont fait travailler les gendres aussi; quand il y avait des filles à marier, elles se mariaient, et les gendres étaient priés de venir habiter le village et de travailler dans les fermes, et en plus ils étaient obligés de laisser leur salaire à la veuve.

CK : Donc une forme de matriarcat...

AD : Un matriarcat qui s'est installé et s'est développé. Finalement, il y a eu une maire, une femme, dans l'entre-deux-guerres, lors d'un vote communal. Les femmes qui votaient comme veuves, votaient pour une femme.

CK : Comment compareriez cette mémoire de la Première Guerre et cette mémoire de la Seconde Guerre à travers vos différents films ?

AD : J'ai été frappé par les ressemblances, plus que par les dissemblances. Je veux dire, comme je me suis principalement attaché aux massacres de civils du mois d'août 14, j'ai été frappé par le fait que, directement, les Allemands ont installé une politique de terreur; immédiatement, ils ont procédé à des massacres aveugles de civils dont on ne voyait pas très bien la nécessité tactique; sauf, à faire en sorte, évidemment, que les civils se tiennent tranquilles et ne prennent pas les armes et ne se transforment pas en francs-tireurs, ce qui était une peur des Allemands. Donc les Allemands ont inventé des francs-tireurs qui n'existaient pas pour motiver leurs hommes, pour les pousser à l'acte, c'est-à-dire tirer sur des civils. Il fallait une justification, il fallait

leur dire : mais ce sont des francs-tireurs ! Et je pense que le mythe des francs-tireurs a fonctionné comme ça. C'est-à-dire que cela a été à la fois un moyen de justification et d'autosuggestion. À partir du moment où des soldats avaient tiré sur des civils, il fallait se justifier, et donc le mythe était très utile parce qu'il leur permettait de se justifier. C'est pour ça que les Allemands ont continué à véhiculer l'histoire des francs-tireurs envers et contre tout, pendant la guerre, après la guerre; jusqu'à la fin du 20^e siècle.

CK : Pourquoi deux films sur les massacres de civils d'août 1914 ?

AD : J'ai fait deux films parce que les choses sont très différentes à Dinant et en Gaume. J'ai fait un film sur Dinant, la principale ville-martyre. Et j'ai pris trois villages gaumais très représentatifs des massacres dans les villages et les agglomérations rurales. Les choses étaient différentes. Et ça, je le savais d'entrée de jeu. À Dinant, j'ai choisi la mémoire, pas l'histoire. Je voulais partir de témoins actuels. Il n'y a évidemment plus de témoins de la Première Guerre mondiale. En fait, je voulais des témoins d'aujourd'hui, c'est-à-dire des descendants des victimes : soit des enfants de rescapés, des petits-enfants, des arrière-petits-enfants, voire des arrière-arrière-petits-enfants de fusillés ou de rescapés.

CK : Qu'est-ce qui fait pour vous un bon témoin ?

AD : Je vais chez les gens et je leur dis : voilà ce que je veux faire. Je vais faire avec vous un film sur les massacres du mois d'août 1914. J'ai envie que vous me parliez de ça; j'ai envie de savoir comment ça s'est passé dans votre famille, qu'est-ce qu'on racontait,

TROIS JOURNÉES D'AÔÛT 1914 LES MURS DE DINANT

UNE FILME DE ANDRÉ DARTVELLE



Producteur: André Dartvelle. Assistants réalisateurs: François, Imago. Compositeur: Henri et Nicolas Frang, Joëlle Kervin, Sarah et Augustin. Montage: Aurélien de Sion. Montage audio: Lucie. Carte: Musée Digital. Distribution: Mixage: Philippe Soudon. Une production DERIVES. Julia Pires, Luc de Jean-Pierre, Catherine. Production exécutive: Dominique Miel. En coproduction avec: RFP (Institut Image Production), ITR, Télévision belge. Liste de coproducteurs: PLUVISON à l'usage de l'axe Impact, Les Films de l'Écran, June, l'axe du Centre de la Culture et de l'Animation de la Région wallonne, l'axe de la Région wallonne, l'axe Audiovisuel France (AAF), Coproduction: 14, 18, l'axe de la Transmission de la Mémoire de la Culture Cinématographique de Belgique. 2014. Page de film: www.derives.be/film-trois-journees-d-aout-1914 Distribution & ventes: www.14-18.be



“Les murs de Dinant” est la première partie du documentaire “Trois journées d’août 1914” d’André Dartvelle, présenté début 2014. Ce film traite des massacres des 23, 24 et 25 août 1914, commis à Dinant par les troupes allemandes. Sept descendants de familles victimes racontent leur histoire familiale broyée par la tragédie, un héritage transmis de génération en génération.

qu'est-ce qu'on vous a raconté là-dessus, qu'est-ce que vos parents vous ont dit, qu'est-ce que vos grands-parents vous ont dit là-dessus ? Ils commençaient à me répondre et je les interrompais quand je sentais qu'il y avait une disponibilité chez eux par rapport à ces questions et à ces thèmes. Quand je sentais qu'il y avait chez eux une ouverture, je les arrêtais. Donc, c'est moi qui parlais, je leur parlais non pas du temps mais du film que je voulais faire et je leur disais que j'irais voir d'autres descendants et que c'était très important pour moi de recueillir leur témoignage.

CK : Quand vous les voyez pour la première fois, vous n'enregistrez pas encore ?

AD : Non. J'étais sans appareil et seul. La deuxième fois, je venais chez eux après deux-trois semaines, avec les appareils. Je venais chez eux, chez ceux dont j'avais senti une ouverture. À ce moment-là, on se mettait en place avec les appareils; je ne leur parlais pas, je ne leur disais rien, je me mettais en face d'eux et, à un certain moment, j'ai commencé à leur poser des questions. Et puis, ils m'ont répondu, ils m'ont parlé; j'ai posé une deuxième question, puis je me suis arrêté. Je n'ai plus posé de questions, et il y a eu un grand silence. J'ai attendu et ils ont commencé à parler. J'ai senti qu'ils bousculaient les conventions de l'interview. C'est-à-dire qu'ils étaient en train de parler au-delà de leurs intentions, au-delà de ce qu'ils avaient préparé.

CK : C'est une démarche que l'on retrouve aussi dans d'autres de vos films ?

AD : Oui, j'ai fait ça aussi. Et ils étaient émus, je sentais qu'ils étaient émus par quelque chose

qui relève de l'inconscient. Progressivement, ils parlaient, ils parlaient, je me taisais et c'est comme si moi, j'étais le médium en question. Et je sentais qu'ils étaient en train de gagner une sorte de liberté, de grande liberté intérieure. Je pense qu'à un certain moment d'ailleurs, ils étaient tellement livrés à eux-mêmes qu'on peut parler d'un langage de l'inconscient. Ils étaient en train de puiser des souvenirs, des images, des souvenirs de conversations dans ce que j'appellerais une mémoire passive. Devant moi, ils étaient en train de fabriquer une mémoire active, c'est-à-dire que là où il n'y avait pas de mémoire, ils étaient en train d'en fabriquer une. Et je sentais très bien qu'à partir de ce moment-là, ils étaient libérés, ils pourraient en parler davantage. Je pourrais d'ailleurs revenir, allonger l'interview, refaire certaines choses, et ils seraient prêts à me parler. Je pense qu'ils seraient prêts à parler à d'autres personnes.

CK : Certains vous ont recontacté après ?

AD : Oui, bien sûr. On s'est revu après... Évidemment, je les avais interviewés, je les laissais parler de tout leur saoul. L'interview a parfois duré une heure, une heure et demie, mais pas plus. J'ai fait le montage. Je conservais généralement une demi-heure, vingt minutes. Pour Dinant, j'ai gardé sept témoins en choisissant des profils différents, par l'âge, le genre, la situation mémorielle. J'ai pris des gens qui n'avaient pas terminé leur travail de deuil, qui étaient en plein dedans, dont on sentait qu'ils allaient sûrement s'en tirer justement parce qu'ils m'en parlaient et donc qu'il y aurait une sortie pour eux. J'ai eu aussi des personnes, dans celles que j'ai choisies qui avaient terminé et le travail de deuil, et le travail de mémoire. J'ai eu aussi une jeune chercheuse de l'UCL, Valérie

Rosoux qui, elle, avait depuis longtemps travaillé et terminé le travail de mémoire et le travail de deuil et qui avait même écrit là-dessus. Elle m'en a parlé de façon extraordinaire puisqu'elle avait évidemment les outils pour le faire. Elle avait une grille ! Les autres ne l'avaient pas, mais certains ont vu, ont dû voir un psychiatre je pense. L'un d'entre eux avait vu un psychiatre. Je l'ai senti évidemment pendant l'interview mais il n'en avait pas fini. C'était d'ailleurs un des membres de la famille Bourdon, une famille qui a été quasi intégralement massacrée, sauf un jeune homme qui avait réussi à échapper aux balles. Il a eu des enfants, et j'ai vu deux enfants que j'ai interrogés. J'ai vu aussi une petite nièce du rescapé, soit trois descendants directs du rescapé. La petite nièce m'a parlé d'un tout autre point de vue, mais en parlant j'ai senti combien elle était, elle restait captée par cet héritage tragique, évidemment.

CK : J'imagine aussi qu'il y a des gens pour qui ce passé, c'est quelque chose qui ne les intéresse plus.

AD : Dans ce que j'ai vu et entendu, je dois dire que c'est le cas de très peu de monde. Il y a très peu de gens qui m'ont manifesté une indifférence complète à partir du moment où je commençais à leur parler de tout ça. Je n'ai eu qu'un seul descendant qui m'a dit d'ailleurs que son indifférence lui venait de celle de ses parents; que c'est grâce à ses parents qu'il avait réussi à se blinder contre ce vécu. Contre tout cet héritage des massacres. Ses parents n'ont pas assumé l'héritage en question et, grâce à ses parents, il en est complètement quitte. Il me l'a dit : et je ne veux plus en entendre parler, je ne vais même pas aux cérémonies; ce qui est le cas de très peu de

monde quand même. Voilà, j'ai eu une personne.

Alors j'ai eu d'autres personnes qui allaient aux cérémonies, qui n'étaient pas complètement quittes mais qui avaient réussi à se tenir à distance de ça. Je ne les ai donc pas retenues.

CK : C'est vrai qu'à travers vos témoignages tant dans le film sur Dinant que dans le film sur les villages, on a l'impression que ce sont des personnes où, vraiment, c'est quelque chose d'omniprésent. On a mal pour elles en les écoutant.

AD : Effectivement si j'ai construit mon film sur sept témoins, j'ai l'impression qu'*in fine* mon film rend très bien compte du travail de deuil et du travail de mémoire de l'ensemble de la population de Dinant. Je pense donc que ce n'est pas une sélection inobjective. Je pense que c'est une sélection juste, même si on peut dire qu'elle est relativement apaisée parce que chez les uns et les autres on sent qu'il y a quand même eu un travail qui a été entrepris, et éventuellement il y a un travail qui continue. Donc, on est prêt d'en sortir.

CK : Mais est-ce que vous avez eu des retours quand les films ont été présentés ?

AD : Beaucoup de gens ont été enthousiastes, m'ont remercié, m'ont dit combien ils avaient été touchés par le film, combien le film leur paraissait juste. Et j'ai eu beaucoup d'appels d'autres gens que je n'avais pas contactés et qui m'en ont parlé. Évidemment j'ai eu aussi des appels de mes témoins.

CK : Y a-t-il eu une séance juste pour eux ?

AD : Non. Je ne voulais pas, je voulais qu'ils découvrent le film en même temps que tout

le monde. Il y a eu, cela dit, il y a eu des projections dans des salles de cinéma, ils sont évidemment tous venus aux premières, à la Cinémathèque de Flagey. Il y a eu des premières à Dinant. Il y a eu des premières aussi en Gaume. Là, la salle de cinéma, qui avait prévu une projection, a dû en faire cinq, six parce que la population, toute la population locale se ruait; on voulait voir ce film quand même.

CK : Est-ce que vous avez l'impression que ce sont des mémoires différentes ? Et en quoi ?

AD : Dans un contexte urbain, les choses sont radicalement différentes par rapport au contexte rural gaumais. Il y a une modernité qui n'existe pas dans les villages. Ce que j'appelle modernité, c'est la présence d'une série de moyens, d'outils comme la psychanalyse par exemple pour contrer le fait, pour contrer la gestion difficile de l'héritage des crimes de 1914, parce que c'est comme ça que ça se pose. J'ai même eu un témoin qui me disait, qui se souvenait que le jour anniversaire des massacres, toute la famille se réunissait, qu'on ne parlait pas du tout des tueries, mais que la grand-mère s'isolait pour pleurer, et que tout le monde pleurait. En me le racontant, il pleurait; donc, ça veut dire que lui continuait à pleurer sa famille massacrée...

CK : ...qu'il n'avait pas connue ...

AD : Il pleurait, je pense, les souffrances que sa famille directe et ses grands-parents ont endurées, je veux dire que les massacres ont encore des conséquences terribles.

CK : Vos témoins sont des gens qui ont entre 60/70 ans. Est-ce qu'ils vous ont dit dans

quelle mesure, eux, ont parlé à leurs enfants, à leurs petits-enfants ? On sait que parfois avec les enfants ce n'est pas facile, mais qu'avec les petits-enfants c'est plus facile parce qu'on est à un autre moment de sa vie.

AD : Oui, ils m'en ont parlé, ils m'en ont beaucoup parlé. Y a des gens qui m'ont parlé du fait que leurs enfants ne s'intéressaient pas du tout à ça, alors qu'ils sentaient très bien combien leur mère était captée par l'héritage des massacres, que eux ne voulaient pas en entendre parler. Et alors, ce qui est extraordinaire, c'est que quelques mois plus tard, je veux dire qu'avec l'approche du Centenaire, avec la pression du Centenaire sur les gens et sur leur conscience, à Dinant comme dans les villages, les attitudes ont changé. J'ai vu des jeunes qui tout d'un coup se sont mis à s'intéresser à ça et qui ont rejoint leurs parents en leur disant : "je serai à côté de toi pendant les cérémonies"; donc les attitudes ont changé complètement. À Dinant, c'était très différent parce qu'il y avait quand même eu le fait que des officiels allemands étaient venus, en 2001 je pense, présenter le pardon sur la Grand-Place devant les autorités et l'ensemble de la population. J'ai moi-même assisté à la cérémonie. Et je pense que même si à l'époque, il y avait beaucoup de réticences, le pardon allemand a vraiment joué, il a vraiment eu un effet thérapeutique à moyen terme. Je l'ai senti aussi dans la population parce que des gens qui n'étaient pas venus à ce moment-là, finalement l'avaient ressenti très profondément. Mais cela ne veut pas dire que le pardon allemand a complètement guéri les héritiers.

CK : Oui, parce qu'il y a des blessures individuelles et il y a une démarche qui, elle, est une démarche collective.

AD : C'est collectif et les blessures, elles, restent puis se guérissent, mais de façon très différente. Ce qui est très différent dans les villages, c'est que la mémoire des tueries était restée une mémoire communautaire, collective, agissante; elle l'était depuis toujours et elle l'était dans un contexte villageois. C'est très curieux à observer, même dans les villages qui ont évolué aujourd'hui par rapport à il y a 100 ans; on voit des villages qui, à cause de l'exode, sont tombés à rien par rapport à leur population-souche. Cette population a été remplacée par d'autres gens, par des résidents secondaires. Très curieusement, le fait qu'il y ait eu des massacres dans les villages ardennais et gaumais a souvent joué un rôle conservatoire par rapport aux structures anciennes. Par exemple, si on prend Ethe ou Latour, la population s'est tournée vers les autorités traditionnelles du village pour jouer un rôle de transmetteur de la mémoire.

CK : Oui, il y a ce curé...

AD : Oui, exactement, il y a d'une part le curé qui à la date la plus proche des massacres du 22 août, monte en chaire et dénonce le révisionnisme allemand, le fait que les Allemands n'ont jamais reconnu ces massacres, continuent à écrire l'histoire des francs-tireurs. Le curé a joué le rôle non seulement de transmetteur de la mémoire des massacres, mais aussi de conservateur des anciennes structures des villages. Il en va de même pour Jean Dauphin, l'ancien instituteur de Latour, qui avait créé ce petit musée et qui, grâce à ce musée, a continué à transmettre ce qui s'était passé en août. Il a été en quelque sorte le conservateur laïc et de la mémoire des massacres et des structures anciennes du village. J'ai filmé tout le processus de cette mémoire active dans les villages; j'ai

commencé en 2011 et j'ai senti tout de suite que les villages, au niveau des gens, ils n'allaient pas se contenter d'une cérémonie en plus en 2014, ils s'attendaient à quelque chose d'autre. Ce qu'ils voulaient, à l'époque, c'était indéfinissable. Après coup, on pourrait dire qu'ils voulaient une victoire morale et politique. Avec la pression grandissante du Centenaire qui approchait, il y avait une pression sur les autorités politiques qui se sont retrouvées en face du curé : le bourgmestre de Virton, le député de l'arrondissement, les autorités de la province. Les homélies du curé devenaient de véritables philippiques. Il s'adressait directement aux autorités allemandes. Il défiait le puissant voisin allemand en leur sommant de venir comme à Canossa présenter leurs excuses au village même. Il leur demandait de venir au village et de venir, peut-être pas avec la corde au cou comme pour les bourgeois de Calais, mais presque...

CK : Donc il y a eu cette rencontre dans un endroit neutre, à Arlon c'est ça ?

AD : Finalement ils sont venus parce que la pression a augmenté. Début 2013, les autorités politiques ont négocié : le maire de Virton, mais aussi les députés d'arrondissement, les autorités de la province. Ils ont négocié avec l'ambassadeur d'Allemagne qui est venu à Arlon avec un représentant du gouvernement pour reconnaître les faits et présenter des regrets.

CK : Il n'y a pas d'excuses...

AD : Il y a eu les regrets et ils ont eu une attitude. Il n'y a pas que les paroles, il y a aussi le geste. Je pense qu'ils avaient une attitude de gêne et de repentance profondes. Moi je

l'ai senti, j'ai senti alors qu'ils étaient tous là évidemment, les gens de Ethe et les gens de Latour

CK : Mais vos interviews étaient déjà faites. Vous ne les avez pas revus après...

AD : Oui, les interviews étaient faites. Et donc, voilà ils étaient là. Mais j'ai bien senti, ils n'ont pas applaudi, alors que tout le monde applaudissait. Après la cérémonie, je les ai suivis, j'ai filmé leur réunion à Latour. Ils ont discuté de l'attitude à prendre après les regrets allemands.

CK : Ces deux films vous auriez pu les faire il y a 15 ans ?

AD : J'ai bénéficié de l'effet du Centenaire, de l'effet comment dire, de la pression du Centenaire qui se rapproche, et j'ai profité de cette pression, très forte dans les villages évidemment. Je n'aurais pas pu faire ces films dans ces villages...

CK : Les portes se seraient fermées ?

AD : Non, je ne crois pas, parce que je les connais bien. Je connaissais aussi Jean Dauphin et le fameux curé. J'aurais pu ouvrir les portes, je pense qu'ils l'auraient fait et avec les moyens dont je dispose aussi. Puisque j'ai quand même certains moyens pour accéder aux gens, pour faire en sorte que tout d'un coup ils se libèrent. Je les remets en phase par rapport à cette mémoire, à tout ce capital mémoriel.

CK : À Dinant, vous vous placez bien après 2001, donc le temps a pu faire son œuvre tandis qu'à Ethe et à Latour on est en direct avec un ressenti qui a été nourri. J'ai

l'impression qu'à Dinant, on était plus dans l'ordre de l'intime, de la famille, mais il n'y avait pas de structures collectives qui portaient ce ressenti...

AD : Non, c'est juste, tandis que là j'étais dans le collectif. J'ai aussi suivi l'homélie du curé après, parce qu'évidemment il a réagi, il a dit ce n'est pas assez, cela ne nous suffit pas.

CK : J'ai l'impression que dans son processus mental à lui, ça ne pourra jamais suffire, parce que c'est presque devenu un supplément d'âme.

AD : Dans son homélie, il s'est adressé aux Églises d'Allemagne. Il leur reprochait – il l'avait déjà fait dans ses homélies antérieures – il reprochait aussi bien aux catholiques qu'aux protestants d'avoir été immondes en août 14 en avalisant la fable des francs-tireurs pour justifier donc les crimes allemands. Il voulait que les Églises aussi soient présentes dans le processus de repentir. Il s'adressait donc indirectement aux Églises dans son homélie, tout en étant aussi très réservé sur les propos des autorités civiles également. Mais vous avez raison, ce que je pense très profondément, c'est qu'évidemment il y a peut-être une volonté inconsciente chez tous ces descendants des victimes de continuer à maintenir leur statut de victimes, et le fait que ce statut les met dans une situation privilégiée par rapport aux Allemands mais aussi bien par rapport à leurs autorités, ce qui leur permet d'exiger un certain nombre de choses.

CK : Je crois qu'il y a là pour eux quelque chose d'impossible.

AD : Oui. Il y a un cap à franchir, un cap à tourner qui est difficile, et je pense qu'ils

ne s'en rendent pas compte eux-mêmes. Et quand je les ai vus, parce que je les ai revus lors de la 1^{ère}, évidemment là j'ai pu poser, très timidement, la question de pourquoi ne pas accepter. Je veux dire, un pardon n'a pas de sens, 100 ans après. À quoi servirait un pardon des autorités allemandes ? Ce serait comme un jeu de rôle : les autorités allemandes en question n'ayant rien commis, elles ne sont pas responsables ni directement ni indirectement. Et eux, d'ailleurs, comme descendants ne sont pas non plus indirectement justiciables comme l'avaient été les victimes directes, les descendants directs. Donc on peut considérer qu'un pardon peut toujours se jouer, mais de façon différente alors. Je veux dire qu'on peut faire un pardon en reconnaissant par exemple que l'Allemagne est devenue un voisin; d'abord c'était un voisin obligé puisqu'il y a eu quand même l'unification européenne; et puis c'est devenu quand même un véritable allié avec lequel il faut compter, et c'est un allié qu'il faut reconnaître. C'est important vraiment. Et il faudrait d'ailleurs le reconnaître dans cette année de Centenaire, il faudrait reconnaître que l'Allemagne a souffert pendant cette guerre également; ils ont eu des tués. Je veux dire que l'Allemagne, toute l'Allemagne n'était pas belliciste, une grande partie de la population allemande était contre la guerre. Mais il faudra vaincre les réticences de ceux qui sont le plus accrochés au statut "victimaire". Mais c'est vrai que, cela dit, ils sont sincères; je les ai rencontrés, ces gens et c'est vrai que je les ai interviewés, la façon dont ils parlent de leur grand-mère, la grand-mère d'un fusillé, c'est ce culte qu'ils ont envers la grand-mère qui a réussi à reconstruire la famille, seule...

CK : ...c'est une icône intouchable...

AD : Oui. On leur demande en quelque sorte de se mettre à sa place – elle est morte depuis longtemps – de se mettre à sa place et de dire : oui, mes chers amis allemands, venez, vous êtes attendus et vous serez les bienvenus.

CK : Pour Dinant surtout, il y a eu des historiens qui ont travaillé sur ces massacres. Pour les villages il y a aussi eu quelques travaux, des mémoires de licence, qu'est-ce que votre documentaire apporte que ces travaux-là n'apporteront jamais, ou au contraire qu'est-ce que ces travaux apportent que vous n'apporterez jamais ?

AD : Je pense qu'il doit y avoir une réciprocité. Les mémoires ont une utilité parce qu'ils travaillent avec d'autres matériaux, ce sont d'autres médiations. Avant de faire mon travail, je suis dans l'obligation d'avoir une connaissance du savoir historique. Mais mon travail à moi, c'est de dépasser le savoir historique, et c'est d'aller vers un savoir qui est à la portée de historiens mais qui leur est difficile d'accès parce qu'il requiert peut-être d'autres connaissances. C'est-à-dire que moi je vais vers les gens, je m'intéresse à la subjectivité des personnes. Mon point de départ, c'est que je m'installe dans cette mémoire alors qu'elle est mise à vif et qu'elle est mise à vif par moi-même d'ailleurs.

CK : Votre démarche aussi entretient cette mise à vif à la fois au moment de l'interview mais aussi avec la diffusion parce qu'il y a là un nouveau partage

AD : C'est vrai que le film, il va évidemment, comment dire, renchéir à travers toutes les diffusions du film sur toutes ces mémoires qui ont été visitées. Et je trouve ça normal parce que je suis passé d'une mémoire qui

était passive à une mémoire active; c'est-à-dire à une mémoire qui pouvait être dite, et partagée. Partagée dans le sens où j'étais un médiateur par rapport à ces personnes. Mais une fois que mon travail est fait, la médiation peut se continuer avec le film qui va lui devenir un outil, comme un article d'historien est un outil.

CK : En fait vous sortez cette mémoire de la sphère familiale – euh – intime, dans laquelle elle est, et vous l'ouvrez, vous la jetez au grand public.

AD : C'est permettre au public de voyager avec moi, ce voyage que je fais à travers, dans la mémoire de cette personne. Dans cette mémoire qui est à vif et dans cette mémoire dont les détenteurs – je veux dire ceux que j'interviewe – acceptent de partager et de dire devant le grand public parce qu'ils savent que derrière moi, celui qui leur parle, qui les interviewe, il y a une caméra. Et donc, il y a le public, il y a des publics, il y a leur famille. Il va y avoir leur communauté professionnelle; leurs voisins, leur quartier, leur village, leur ville. Donc de cercle en cercle, leur expérience va devenir universelle. Elle va "s'historiser" parce que ce qu'ils ont vécu, d'autres l'ont vécu. Des centaines, des milliers d'autres l'ont vécu. Je veux dire que c'est ça la leçon de mes films : nous ne sommes pas un. Nous nous engageons pour tout le monde à partir du moment où nous parlons de nous... Et nous partageons ce vécu dans lequel nous sommes; nous partageons l'accès à notre monde vécu et nous partageons aussi cette histoire des crimes qui se sont transmis d'une génération à l'autre, et qui par ricochet arrivent jusqu'à aujourd'hui chez les gens que j'ai interviewés. C'est pour ça qu'il ne s'agit pas d'une histoire particulière, il s'agit d'une histoire universelle.

Je pense que les gens évidemment qui m'ont parlé, et ils le savent, se sont historicisés, et même plus que ça, que leur témoignage est universel. Parce qu'il rend compte évidemment de ce qu'un homme ou une femme peut endurer par rapport à des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité, qui ont été commis il y a 100 ans. Je veux dire que, de ça, il peut y avoir une leçon. C'est difficile de... comment dire ?... de rendre compte de crimes de guerre; leur représentation est difficile, leur compréhension est difficile, mais il faut le faire; c'est que j'ai essayé de faire, c'est ce que j'ai été amené à faire à travers mes films, de rendre compte, indirectement, avec mes témoins indirects, de crimes de guerre commis il y a 100 ans. Et d'éviter l'indifférence.